



Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur au 01/01/2019

Montants TTC (TVA en vigueur de 20 %) calculés sur le montant de la transaction réalisée

Prix de vente	Habitation / Professionnel
Jusqu'à 38 000€	4 500 TTC
De 38 001 à 53 000€	11,5 % TTC
De 53 001 à 68 500€	10,5 % TTC
De 68 501 à 99 000€	8 % TTC
De 99 001 à 145 000€	7 % TTC
De 145 001 à 399 999€	6 % TTC
A partir de 400 000€	5 % TTC

Prix de vente	Terrain
Jusqu'à 60 000€	5 000€ TTC
De 60 001€ à 100 000€	6 000€ TTC
De 100 001 à 150 000€	8 000€ TTC
De 150 001€ à 200 000€	10 000€ TTC
A partir de 200 001€	15 000€ TTC

Ces honoraires comprennent :

- L'estimation du bien,
- La diffusion du bien aux agences du Réseau ORPI National et Fichier AMEPI,
- La diffusion sur le réseau internet (Se Loger, Logic Immo, Orpi.com, A vendre à Louer, Annonces Jaunes, Explorimmo, Le Figaro, L'express, Top Annonces, Le Bon Coin, etc...)
- Recherche et sélection des Acquéreurs
- Rédaction du Compromis de Vente, constitution du dossier de vente ainsi que le suivi complet jusqu'à l'Acte Authentique chez le Notaire, accompagnement clients, bénéfice de l'Assurance ORPI PREVOYANCE

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.



Honoraires de gestion et de location au 01/01/2019

Prestations principales de gestion	Honoraires T.T.C
Gestion immobilière	8.02%
Assurance G.L.I. (Garantie Loyers Impayés)	2.5%
Vacation horaire : gestion de dossiers contentieux locataires, gestion des gros sinistres	50€ TTC/Heure

Prestations principales de location	Surface de 0 à 40m ²	Surface de 41 à 60m ²	Surface de 61 à 80m ²	Surface de 81 à 100m ²	Surface > à 101 m ²
Locaux d'habitation nus ou meublés soumis à la loi du 6 juillet 89, art.5					
Entremise et Négociation (à la charge du Bailleur)	50€	50€	50€	50€	50€
Visites, constitution dossier locataire, rédaction bail	8€/m ² au lieu de 10€/ m ²	7€/m ² au lieu de 10€/ m ²	6€/m ² au lieu de 10€/ m ²	5€/m ² au lieu de 10€/ m ²	4€/m ² au lieu de 10€/ m ²
Etat des lieux d'entrée (location vide)	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²	3€/m ²
Locaux de droit commun/professionnels/commerciaux					
Négociation à régler par le Propriétaire	40% d'un mois de loyer				
Négociation à régler par le Locataire	40% d'un mois de loyer				
Constitution dossier locataire, rédaction bail à régler par le Propriétaire	40% d'un mois de loyer				
Constitution dossier locataire, rédaction bail à régler par le Locataire	40% d'un mois de loyer				
Etat des lieux Entrée	20% d'un mois de loyer				

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.



En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

Orpi Tyrosse Immobilier – SARL BYM'S – 29, Route de Bordeaux – 40230 St Vincent de Tyrosse – RCS Dax 489 936 450 – Carte professionnelle n°499 D délivrée par la sous-préfecture de Dax
Garantie financière AXA France IARD SA. 313, Les Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre